

ALIZES 33
14 quai du Capitaine Allègre
33120 ARCACHON
n° SIRET : 80116805500011

Facture n° :

FACTURE - CONTRAT FORMATION

Entre les soussignés : (ou son représentant légal si mineur)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

D'une part, et ALIZES 33 d'autre part, représenté par son gérant et moniteur, M. BASCOU Loïc,
agrément n° 033011/2014 délivré par les Affaires Maritimes le 07/07/2014.

1-FACTURE

STAGE DU..... AU

	Prix forfait H.T.	TVA 20.00 %	Prix total TTC
Permis mer côtier			

- Le tarif comprend :**
- * 3h30 de formation pratique, encadrée par un moniteur agréé, membre d'Alizés 33 (M. BASCOU Loïc)
 - * 6h30 de formation théorique (5h00 en travail assisté, 1h30 mini travail indiv. DVD)
 - * la présentation à l'examen et les fournitures pédagogiques (hors livre de code).
- Ne comprend pas :**
- * 108 euros de timbres fiscaux du dossier administratif

Le candidat autorise ALIZES 33 à effectuer toutes les démarches administratives auprès des tiers, en son nom.

2- FORMATION

ARTICLE 1 : L'élève s'engage à suivre les cours et à se présenter à l'examen aux dates et heures qui lui seront définies par ALIZES 33 ou les affaires maritimes, dans un délai de 6 mois à compter de la réception du présent contrat par Alizés 33. Au-delà, les termes du contrat seront à renégocier avec Alizés 33.

ARTICLE 2 : ALIZES 33 se réserve le droit de reporter en partie ou en totalité le stage pour des raisons de forces majeures telles que de mauvaises conditions météo, avarie, panne, maladie (certificat médical) ou grève, sans pour cela entraîner une indemnité de fait.

ARTICLE 3 : En contre partie, l'élève peut se désister de son stage pour des événements indépendants de sa volonté (justificatifs à l'appui) et pouvoir bénéficier s'il le désire d'un report de stage.

ARTICLE 4 : En cas d'échec à l'examen, ALIZES 33 s'engage à vous reprendre GRATUITEMENT (hormis les frais de représentation de 38 € en timbres fiscaux) au prochain stage de votre choix.

ARTICLE 5 : En cas de non validation d'un objectif pratique par Alizés 33, l'élève devra prendre en heures supplémentaires le nécessaire à la validation de la pratique.

Modalités de paiement :

Contrat fait à :

Le :

Pour l'élève :

Pour ALIZES 33

Signature :

Signature :

(du tuteur pour les mineurs)